



sommaire

05. LES COMPÉTENCES

06. LES INSTANCES
COMMUNAUTAIRES

07. LES SERVICES

08. FINANCES

10. AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

14. PROJET ALIMENTAIRE
TERRITORIAL

15. TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

16. MOBILITÉS

17. TRAVAUX ET PATRIMOINE

18. DÉVELOPPEMENT LOCAL

19. DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

20. LE CYCLE DE L'EAU

21. LE CYCLE DES DÉCHETS

22. FOURRIÈRES

23. DNSI

24. COMMUNICATION

25. ARCHIVES INTERCOMMUNALES

26. TOURISME

27. SPORTS ET LOISIRS



édito

2023 a été une année foisonnante pour la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie avec la réalisation de grands projets comme notamment :

- la poursuite du développement économique de notre territoire à travers notre Club Entreprises & Territoire Cœur Côte Fleurie mais aussi par la sensibilisation de la jeune génération sur son orientation et la découverte des métiers,
- le lancement des travaux (dans la perspective entre autre des Jeux Olympiques 2024) de rénovation du stade du Commandant Hébert avec une nouvelle piste d'athlétisme, un terrain de football five et un terrain de basket 3x3, permettant d'attirer des équipes internationales mais avant tout de proposer aux sportifs et habitants du territoire une infrastructure de qualité,
- l'élaboration d'un schéma directeur cyclable et des réflexions sur les modes et habitudes des déplacements sur le territoire,
- la finalisation de la Délégation de Service Public de l'assainissement et la prise en charge par la Communauté de Communes des eaux pluviales des communes et le lancement des études en vue de la réutilisation des eaux usées (REUT).

Ce ne sont que quelques exemples, vous pourrez, à la lecture de ce document, constater les très nombreuses réalisations qui tendent vers le renforcement de l'attractivité et la qualité de vie sur notre territoire.

Je tiens à remercier l'ensemble des agents et des élus de Cœur Côte Fleurie qui œuvrent quotidiennement pour l'intérêt général de notre territoire et qui permettent la concrétisation de tous ces projets.

Bonne lecture à tous.

Philippe Augier,
Président de la Communauté de
Communes Cœur Côte Fleurie

Située entre terre et mer, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie possède un riche patrimoine et des paysages d'une extrême variété. Elle exerce ses compétences depuis le 1^{er} janvier 2002, succédant au district de Trouville-Deauville et du Canton, créé en 1974 à l'initiative de Michel d'Ornano.



12
communes
membres

20 000
à
120 000
habitants

12 000
hectares

Les compétences

La Communauté de Communes exerce en lieu et place des communes-membres un certain nombre de compétences définies par la loi relative à l'administration territoriale de la République ou transférées par les communes dans les conditions requises.

Accusé de réception en préfecture
014-211407150-20240926-2024-127-DE
Date de télétransmission : 01/10/2024
Date de réception préfecture : 01/10/2024

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



Aménagement de l'espace.

- Élaboration et révision des documents d'urbanisme (Plans Locaux d'Urbanismes intercommunaux).
- Instruction des dossiers d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, etc).
- Création et gestion de zone d'aménagement concerté (ZAC).
- Exercice du droit de préemption urbain et du droit de priorité.



Développement économique.

- Aménagement numérique du territoire.
- Aménagement, commercialisation et gestion de Zones d'activités économiques d'intérêt communautaire.
- Actions en faveur de l'emploi et de la formation. Projets d'intérêt communautaire.



Promotion du tourisme.

- La SPL de développement territorial et touristique de Deauville s'occupe de la gestion de la compétence.



Collecte des ordures ménagères.

- Traitement des ordures ménagères.



GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des risques d'Inondations).

COMPÉTENCES OPTIONNELLES ET FACULTATIVES



Protection et mise en valeur de l'environnement.

- Tri des déchets.
- Eaux (réseaux d'eau pluviale, potable, d'assainissement, traitement des eaux usées).
- Qualité des eaux de baignade.



Politique du logement et du cadre de vie.

- Programme Local de l'Habitat.
- Étude sur le logement.
- Prévention de la délinquance.
- Accueil des gens du voyage pour les grands rassemblements d'été.
- Intervention en matière de logements sociaux.
- Centre d'Incendie et de Secours (déléguée au S.D.I.S.).
- Fourrière automobile.
- Transport scolaire en lien avec l'A.O.M. (Région Normandie).



Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.



Mobilité.



Équipements d'intérêts communautaires.

- Fourrière animale.
- Pôle OmniSports et équipements sportifs rattachés.
- Parc de loisirs.
- Centre de découverte de l'eau Algja (intégré à la station d'épuration de Touques).
- Éco-domaine de Bouquetot.



Gestion du Relais Petite Enfance.

Les instances communautaires

La Communauté de Communes assure, en lien avec ses communes-membres, la gestion de services publics essentiels pour le quotidien des habitants et met en œuvre des projets structurants pour le rayonnement du territoire.



Le Bureau communautaire :

Le Bureau se compose de 12 membres : Le Président et les 11 Vice-Présidents. Le Bureau débat des orientations stratégiques et des actions et projets relevant du champ de compétences de la Communauté de Communes après avis des commissions et avant leur présentation en Conseil communautaire. La Conférence des maires est constituée des mêmes membres que le Bureau communautaire.



Le Conseil communautaire :

Le Conseil communautaire se compose de 41 conseillers et de 3 suppléants désignés pour 6 ans. Il est présidé par Philippe Augier. Le Conseil communautaire définit la politique communautaire. Il vote le budget et les projets proposés par le Bureau et les commissions thématiques. Il gère, par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences de la Communauté de Communes, préparés en amont par les commissions et ayant reçu l'approbation du Bureau communautaire.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les 14 commissions thématiques, dont la composition a été adoptée pour la première fois lors du Conseil communautaire du samedi 11 juillet 2020, préparent les dossiers et les projets de la Communauté de Communes et émettent un avis consultatif à l'attention des instances décisionnaires.

Les 14 commissions :

- Appel d'offres et attribution des marchés publics & Délégation de services publics.
- Accessibilité aux personnes handicapées.
- Aménagement du territoire : Urbanisme – Habitat – Foncier.
- Transition énergétique.
- Développement économique.
- Assainissement – Eaux de baignade.
- Eau potable.
- Environnement – Qualité de la vie.
- Finances.
- Travaux et lutte contre les inondations.
- Emploi, formation et insertion professionnelle.
- Prévention-Sécurité.
- Prospective, nouveaux projets, communication.
- Ruralité.

7

**réunions
du bureau
communautaire**

7

**réunions
du Conseil
communautaire**

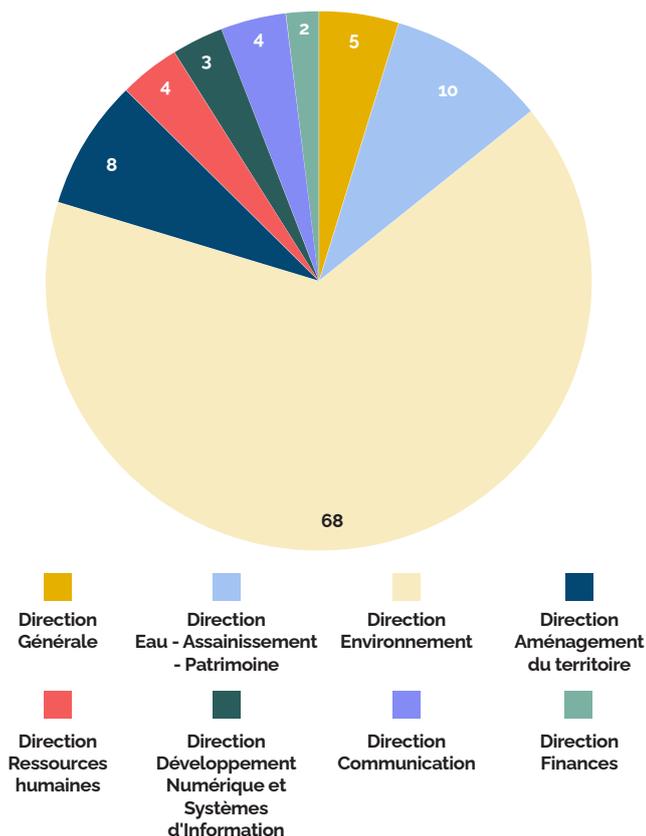
183

délibérations

Les services

L'année 2023 marque la poursuite de l'engagement de la Communauté de Communes en faveur du développement et du bien-être de ses collaborateurs. Le département des Ressources humaines est au rendez-vous des enjeux actuels de la fonction publique à travers la mise en œuvre d'actions visant à renforcer l'attractivité de la collectivité, l'optimisation des ressources humaines et des processus, l'accompagnement des agents, etc. Chaque jour, la collectivité œuvre pour maintenir un environnement de travail favorisant l'épanouissement professionnel.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR CÔTE FLEURIE RASSEMBLE 110 AGENTS RÉPARTIS AINSI :



343
jours de formation

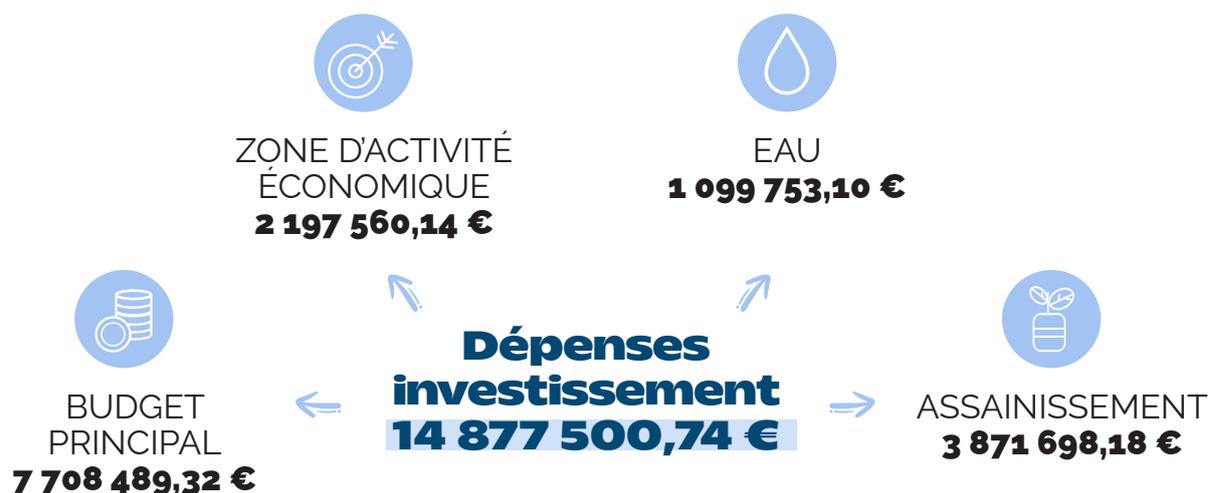
66 000 €
consacrés à la participation aux contrats de mutuelle et de prévoyance des agents

21
recrutements (dont alternants et saisonniers)

FAITS MARQUANTS :

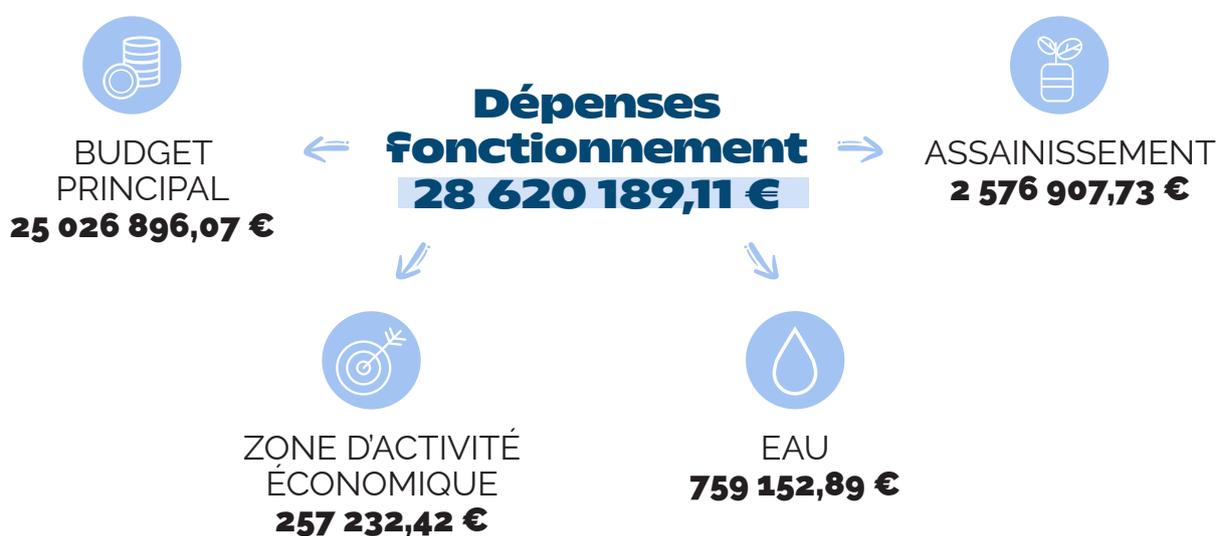
- Lancement d'une plateforme de recrutement via Welcome To The Jungle.
- Lancement d'un cycle de formation des managers afin d'avoir une unité dans les modes de management.

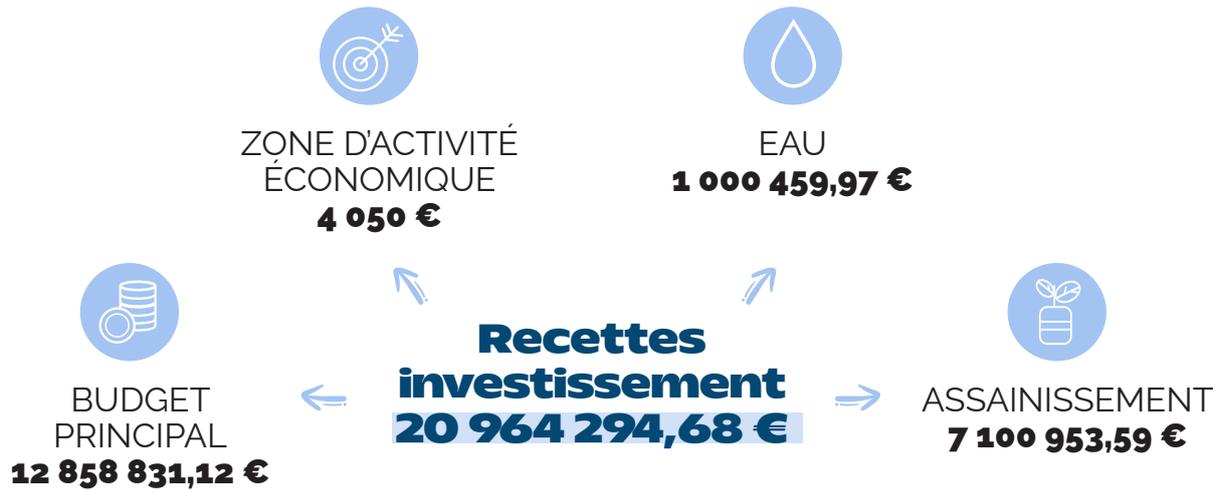
- Mise en place du Comité Social Territorial.
- Changement du logiciel de gestion des entretiens d'évaluation.
- Mise en place du Forfait Mobilité Durable.



Les budgets 2023

Les budgets 2023 donnent les moyens à la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie de poursuivre l'aménagement et l'attractivité du territoire, ainsi que la mise en œuvre des politiques publiques (GEMAPI, économie circulaire et déchet, transition écologique, etc.).

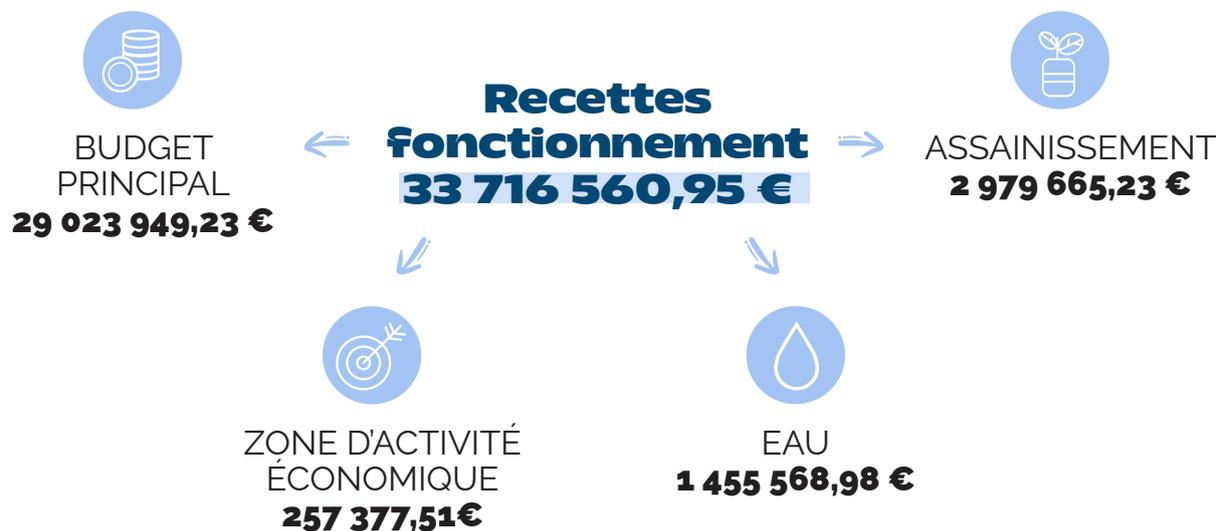




2 210
factures
traitées

5 454
titres de recettes
émis

3 174
mandats de
paiement émis



Aménagement du territoire

INSTRUCTION DES ACTES D'URBANISME

Le service Autorisation du Droit des Sols (ADS) de la Communauté de Communes instruit 9 des 12 communes membres. Les missions assurées par ce service sont :

- l'instruction des demandes déposées en mairies afin d'obtenir une autorisation de réaliser les travaux et aménagements projetés,
- le renseignement des usagers sur la faisabilité réglementaire de leurs projets en vertu de la réglementation en vigueur,
- le conseil et l'expertise aux communes et aux professionnels tels que les géomètres, architectes, constructeurs, etc.

GRANDS PROJETS MENÉS EN 2023 :

- 2^{ème} année de mise en œuvre de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme, utilisée dans plus de 50% des cas par les particuliers et les professionnels.
- Délégation du droit de préemption à la ville de Tourgéville pour l'acquisition du bien cadastré AI n°32-33-140 pour améliorer l'entrée du bourg notamment par la réalisation de logements intermédiaires.

1 028
certificats
d'urbanisme

553
déclarations
préalables

180
demandes
de permis

147
avant-projets

554
déclarations
d'intention
d'aliéner





PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Lancement de la procédure de modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme de Cœur Côte Fleurie par délibération du 30 septembre 2023 en vue de permettre la réalisation des objectifs suivants :

- les modifications relatives à la programmation pour une meilleure mise en œuvre du PADD,
- les modifications relatives aux règles de droit des sols pour une meilleure mise en œuvre du PADD et la réalisation de projets nouveaux,
- les modifications de zonage pour affiner la réglementation applicable à certaines activités,
- la gestion patrimoniale avec l'ajout de bâtiments d'intérêt architectural et patrimonial en zone A,
- la mise à jour de l'orientation d'aménagement et de programmation « Lisière sud de Villers-sur-Mer,
- la rectification d'erreurs matérielles relevées sur la cartographie des plans de zonage.

TEMPS FORTS :

- **Délibération du 30 septembre 2023 lançant la procédure de modification n°5 du PLUi et fixant les modalités de la concertation.**
- **Saisine de la CDPENAF par courrier en date du 6 décembre 2023.**
- **Demande d'avis conforme à l'autorité environnementale sur l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale le 20 décembre 2023.**
- **Lancement de la concertation et ouverture du registre d'observations au public le 5 décembre 2023.**

AMÉNAGEMENT

Lancement du marché pour la conception d'un plan guide stratégique d'aménagement des bords de la Touques suivi d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre opérationnelle et la coordination urbaine de l'ensemble du projet.

Ce plan guide a pour objectif de dessiner, pour les 30 ans à venir, l'entrée et le cœur de l'agglomération de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie à court, moyen et long termes en proposant une vision innovante et durable du territoire et en replaçant le fleuve au cœur de l'agglomération.

Cette étude croisera des objectifs urbains, environnementaux, architecturaux, paysagers et hydrauliques dans le but de donner au projet urbain une dimension économique, sociale, culturelle et durable.

Cette mission vise à faire émerger des solutions innovantes pour améliorer la résilience aux risques d'inondation (par débordement de cours d'eau, ruissellement, submersions marines) sur un territoire urbanisé.

TEMPS FORTS :

- **Délibération en date du 10 novembre 2023 autorisant le lancement de l'accord-cadre mono-attributaire avec 3 marchés subséquents.**
- **Élaboration et publication du marché pour la conception d'un plan guide d'aménagement et la désignation d'un groupement aux compétences pluridisciplinaires.**



DOCUMENT UNIQUE D'URBANISME

Préparation par la Communauté de Communes de la révision générale de ses documents d'urbanisme qui aboutira à la rédaction d'un document unique sur l'ensemble du territoire intercommunal. Compte-tenu de l'importance stratégique que revêt désormais la question de la réduction de la consommation d'espaces par la mobilisation du tissu urbain existant, dans la perspective de la trajectoire du Zéro Artificialisation Nette des Sols (ZAN), la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie souhaite également engager une étude approfondie de son potentiel foncier.

Dans ce contexte, elle s'associe aux compétences du CEREMA afin :

- d'assurer un rôle d'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) dans la définition de la mission d'élaboration de ce nouveau PLUi et la rédaction du ou des cahiers des charges afférents,
- de réaliser, en amont et ou parallèlement à l'engagement du PLUi, l'étude sur le potentiel foncier imaginée pour alimenter la réflexion des élus dans l'orientation de ce document stratégique.

TEMPS FORTS :

- **Délibération en date du 15 décembre 2023 pour autoriser le Président de la Communauté de Communes à signer la convention avec le CEREMA.**

SRADDET

Le projet de modification n°1 du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) porte essentiellement sur la territorialisation des objectifs de réduction de la consommation foncière dans la perspective du ZAN en 2050. Le SRADDET fait le choix d'un référentiel local, élaboré par l'Établissement Public Foncier de Normandie à la demande de la Région, pour la mesure de la consommation d'espace et de l'artificialisation. Les plafonds de consommation d'espace proposés sont définis à l'échelle des SCOT ou des EPCI comme c'est le cas pour la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie selon la proposition des territoires eux-mêmes et dans la perspective d'une traduction opérationnelle dans les documents de planification de l'urbanisme.

TEMPS FORTS :

- **Suivi des études de la modification n°1 du SRADDET et participation aux réunions de concertation des territoires.**
- **Avis donné par délibération en date du 10 novembre 2023.**





INFRASTRUCTURES CYCLABLES

La Communauté de Communes poursuit le déploiement d'infrastructures cyclables sur son territoire notamment à travers l'acquisition de parcelles pour la future piste cyclable Est-Ouest (voie verte) :

- parcelle cadastrée AD n°247 – Les Fortes Terres (Blonville-sur-Mer),
- parcelle cadastrée AB n°42 – Les Fresnes (Bénéville-sur-Mer),
- parcelle cadastrée AD n°40 – Les Malières (Bénéville-sur-Mer),
- parcelle cadastrée AB n°42 – Les Malières (Bénéville-sur-Mer),
- parcelle cadastrée A n°446 – Prê de la Ligne (Vauville).

TEMPS FORTS :

- *Acquisitions foncières pour l'aménagement de la voie verte cyclable reliant Tourgéville à Blonville-sur-Mer en contournant le Mont Canisy. Cet aménagement fera la jonction entre la voie verte nord-sud reliant Deauville à Saint-Arnoult et le marais de Villers-Blonville.*
- *Aménagement du chemin de halage le long de la Touques en site propre sur les communes de Touques et Trouville-sur-Mer.*



Projet Alimentaire Territorial

En 2021, la Communauté de Communes a initié son Projet Alimentaire Territorial (PAT), reconnu et labellisé de niveau 1 par la DRAAF et financé en partie par le Plan National de l'Alimentation (PNA).

Dans la continuité du diagnostic réalisé en 2022 et des premières actions essentiellement portées sur la promotion de l'agriculture locale (guide des producteurs, vidéos, carte interactive), l'année 2023 a permis l'élaboration d'actions adaptées aux besoins du territoire.

Dans cette optique, la collectivité a pu travailler au déploiement de diverses actions comme : l'éducation et la sensibilisation des enfants à une alimentation saine et à une agriculture de proximité, le déploiement de produits locaux dans les restaurants scolaires et l'amélioration de la santé des citoyens par le prisme de l'alimentation. Sans oublier la sensibilisation du grand public à l'agriculture et l'alimentation locales à travers l'événement festif « Les P'tites Goules ».

GRANDS PROJETS MENÉS EN 2023 :

- 1^{ère} édition de l'événement « Les P'tites Goules » organisé les 23 et 24 juin 2023. Deux journées d'animations à destination des scolaires et du grand public afin de promouvoir l'agriculture et l'alimentation locales au sein de deux fermes du territoire.
- Élaboration de l'accompagnement de trois restaurants scolaires afin d'augmenter notamment leur part de produits locaux, diminuer le gaspillage alimentaire et créer un réseau entre les chefs de restaurants scolaires.
 - Création du « Livret des animations scolaires » recensant les animations déployées par la Communauté de Communes et création d'animations en lien avec l'agriculture et l'alimentation. Distribution du livret aux écoles maternelles et élémentaires du territoire.
 - Élaboration d'ateliers cuisine santé avec une diététicienne de la Maison médicale à destination de patients atteints de pathologies comme le diabète de type 2, l'obésité ou encore l'hypercholestérolémie.
 - Réalisation de groupes de travail sur le thème de la précarité alimentaire en présence des CCAS, des associations du territoire et du Réseau Cocagne.

16
animations
scolaires

485
visiteurs lors
de l'événement
"Les P'tites
Goules"

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

À travers l'Appel à Manifestation d'Intérêt régional « Territoire Durable 2030 », Cœur Côte Fleurie travaille sur une stratégie globale de territoire portant sur différents thèmes s'inscrivant dans les piliers du développement durable. Deux thématiques ont évolué en 2023 :

- notre littoral pour demain : concevoir une stratégie de gestion durable de la façade littorale et fluviale face aux enjeux du changement climatique,
- trame Verte, Bleue et Noire.

Par ailleurs, dans le cadre de son PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial), la collectivité met en place plusieurs actions :

- Watty à l'école : programme de sensibilisation des élèves à la transition écologique pour l'année scolaire 2023-2024 (programme labellisé par le ministère, cofinancé par les CEE et la Communauté de Communes, créé par ECO CO2 et animé par le CPIE Vallée de l'Orne),
- Espace Conseil France Rénov' : dans le cadre du programme « Service d'accompagnement à la rénovation énergétique », la Communauté de Communes propose à ses administrés de rencontrer des conseillers en énergie afin de bénéficier de conseils gratuits, neutres et objectifs sur la rénovation et la maîtrise de l'énergie de leurs logements,

- Soleil 14 : en partenariat avec le SDEC ÉNERGIE et les autres intercommunalités du Calvados, la plateforme en ligne « Soleil 14 », ouverte à tous, permet de tester le potentiel solaire de sa toiture et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé des porteurs de projets,

- labellisation Climat-Air-Énergie : une 3^{ème} visite annuelle de suivi de la mise en œuvre du programme d'action a été réalisée en 2023 par la conseillère Climat-Air-Énergie.

GRANDS PROJETS MENÉS EN 2023 :

- **Validation de la stratégie et du plan d'action de la Trame Verte, Bleue et Noire.**
- **Engagement de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie et de la Communauté de Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville dans le dispositif Notre Littoral pour Demain.**

224

**élèves sensibilisés
à la transition
écologique**

144

**demandes traitées
par France Rénov'**

77

**ménages
accompagnés
France Rénov'**

Mobilités

La Communauté de Communes a élaboré une étude des mobilités quotidiennes et touristiques durables sur son territoire. Étude soutenue par France Mobilités et l'Ademe (AMI TENMOD) et la Région Normandie (Territoire Durable 2030).

Dans le cadre de son Schéma Directeur Cyclable en cours d'élaboration, la Communauté de Communes a mené une étude de faisabilité technique et financière sur des points de discontinuités cyclables identifiés sur le territoire. Cette étude a fait l'objet de subventions grâce à l'appel à projets AVELO 2 « Développer le système vélo dans les territoires » de l'Ademe.

Réflexion sur le projet d'implantation d'une halte vélo de loisirs/détente sur la commune de Saint-Arnoult (le long de bras mort de la Touques), dans le cadre de l'étude de conception pour la réalisation de haltes vélos sur le territoire estuarien, menée par le Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine.



4

commissions
Transition Énergétique
consacrées à la mobilité

6

points de
discontinuités
cyclables étudiés



GRANDS PROJETS MENÉS EN 2023 :

- Co-construction de la stratégie et du plan d'action mobilité avec le Club Entreprises & Territoire Cœur Côte Fleurie, les partenaires et la population (sous forme d'ateliers).
- Validation des scénarios pour les points de discontinuités cyclables.

Travaux et patrimoine

La Communauté de Communes continue sa politique patrimoniale en rénovant les équipements existants et en investissant dans de nouveaux projets.

Le projet majeur de 2023 est la création d'un nouveau stade d'athlétisme à proximité du POM's, à Deauville, afin d'accueillir tous les scolaires du territoire mais également proposer aux habitants un équipement complet, aux normes de la fédération, qui pourra également être utilisé pour les compétitions et les entraînements des professionnels.

Des travaux de rénovation énergétique ont également été réalisés au sein du siège de la Communauté de Communes pour répondre aux enjeux environnementaux.

Ces projets voient le jour grâce à l'accompagnement financier de plusieurs partenaires dont l'État, le Département et la Région.

GRANDS PROJETS MENÉS EN 2023 :

- Démarrage des travaux de création d'un nouveau stade d'athlétisme au sein du stade du Commandant Hébert.
- Démarrage des travaux d'un terrain de basket 3x3 et d'un terrain de foot 5 au sein du stade du Commandant Hébert.
- Réception des travaux de rénovation du siège de la Communauté de Communes.
- Lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour la création du futur parc naturel de la Touques à Saint-Arnoult.

10 à 30%
de diminution des
consommations

8
bâtiments
intercommunaux



DÉVELOPPEMENT local

La Communauté de Communes met en oeuvre des projets de cohésion, créateurs de lien social et solidaires via :

- le Relais Petite Enfance et les actions de parentalité,
- le Contrat Local de Santé : prévention, social, accès aux soins,
- la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance.

GRANDS PROJETS MENÉS EN 2023 :

- **Lancement du dispositif « Demandez Angela ».** Toute personne victime de harcèlement de rue peut demander de l'aide aux établissements partenaires. L'objectif est de créer un réseau de lieux sûrs. Les établissements partenaires sont visibles par un autocollant apposé sur leur vitrine.
- **Intervention dans les établissements scolaires sur la thématique « Internet et les réseaux sociaux, option non au Harcèlement »** par l'association Génération Numérique.

63

**assistantes
maternelles
en activité**

16

**personnes
formées secouristes
en santé mentale**

3

**matinées d'éveil
par semaine**

47

**établissements
membres du
dispositif
« Demandez Angela »**



Développement ÉCONOMIQUE

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie apporte une offre de services à destination des porteurs de projets et des entreprises du territoire à travers :

- son Club Entreprises & Territoire Cœur Côte Fleurie, créé en 2022 dans le cadre du dispositif national « Les entreprises s'engagent ».
- l'organisation de l'événement #OBJECTIF EMPLOI, un rendez-vous destiné aux demandeurs d'emploi, jeunes diplômés, collégiens et lycéens, salariés en quête d'un nouveau projet professionnel, ou encore entrepreneurs.

Elle organise également, en partenariat avec FACE Normandie, le Défi Teknik, un programme de sensibilisation aux secteurs techniques, industriels et numériques grâce à des rencontres directes entre les entreprises du territoire et la jeune génération.



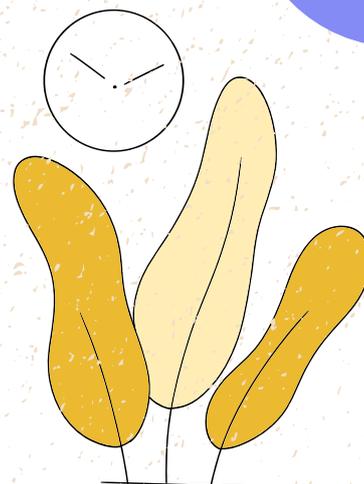
25
entreprises
membres du
club d'entreprises

10
réunions du club
d'entreprises

50
élèves
participants
au Défi Teknik

GRANDS PROJETS MENÉS EN 2023 :

- 2^{ème} édition de la semaine #OBJECTIF EMPLOI.
- Organisation du Défi Teknik avec la participation de trois collèges du territoire où le gagnant élu représente ensuite le territoire à l'occasion d'une finale nationale.
- Participation à une réflexion sur la mise en place d'une navette pour les actifs sur le territoire.
- Bilan de la saison touristique en présence de David Marguerite (Région Normandie) et présentation des dispositifs d'aide à la formation et au recrutement dans le secteur de l'hôtellerie-restauration.
- Visites du chantier de confortement de la falaise de Villerville et de la déchèterie de la Croix-Sonnet par les membres du club d'entreprises.
- Organisation d'un afterwork animé par Didier Pitelet sur le sujet « Les défis du marché de l'emploi ou comment réinventer l'engagement des salariés ? ».
- Présentation des dispositifs en faveur des entreprises de Calvados Attractivité, Pôle Emploi, Mission Locale, Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'énergie, etc.
- Participation de membres du club d'entreprises au Défi Teknik et aux salons des étudiants dans les lycées du territoire.



Le cycle de l'eau

La Communauté de Communes est engagée de par ses compétences, sur l'ensemble du petit et grand cycles de l'eau. Les actions menées concernent l'eau potable, l'assainissement, les eaux pluviales, les eaux de baignade, la préservation des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Un des enjeux majeurs est la sécurisation de la ressource en eau dans les prochaines années. Un travail quotidien est mené pour assurer la sécurité sanitaire de l'eau, limiter les consommations d'eau potable, avec notamment la réutilisation des eaux usées traitées et optimiser les ressources et les équipements.

En parallèle, des actions sont mises en place pour accompagner le territoire dans le changement climatique et la lutte contre les risques d'inondation et la submersion marine en proposant notamment des aménagements pour l'infiltration des eaux pluviales.

2 684 281

**m³ d'eau
potable
consommée**

3 942 220

**m³ d'eaux
usées traitées**

34

**sources
d'eaux**

GRANDS PROJETS MENÉS EN 2023 :

- **Renouvellement du contrat de délégation de service public pour la gestion de l'assainissement collectif, non collectif et des eaux pluviales.**
- **Lancement des études pour la mise en place de la réutilisation des eaux usées traitées (REUT).**
- **Maintien de la certification « Qualité des eaux de baignade ».**
- **Finalisation des travaux de renouvellement du réseau d'assainissement du Boulevard Kennedy et démarrage sur le Boulevard Fernand Moureaux à Trouville-sur-Mer.**

Le Cycle des déchets

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie assure, pour ses 12 communes membres, la gestion des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA). Les DMA sont les déchets produits par les ménages ainsi que ceux des activités économiques, à condition qu'ils puissent être éliminés de la même manière que les déchets ménagers.

La gestion de cette compétence passe aussi bien par la dotation des contenants, la collecte des déchets en porte-à-porte, en points d'apport volontaire, ou encore la gestion des déchèteries.

Afin d'être efficace, un travail de sensibilisation doit être fait en amont, puis concrétisé par une feuille de route de prévention des déchets (le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés). En aval, il faut choisir le meilleur traitement pour minimiser l'impact sur l'environnement ainsi que maîtriser les dépenses publiques.

GRANDS PROJETS MENÉS EN 2023 :

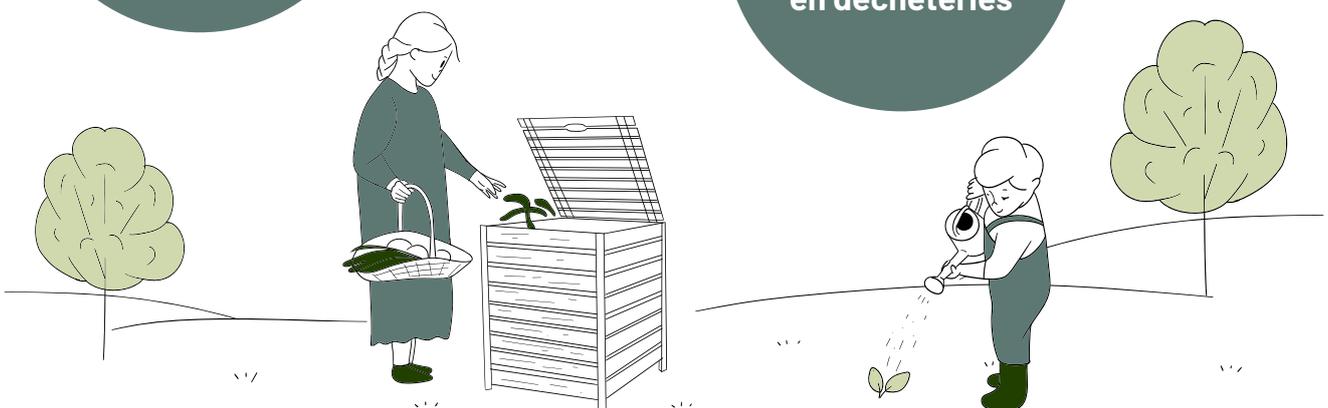
- *Distribution gratuite de composteurs, suivi de plusieurs demies journées de formation au compostage.*
- *Simplification de la collecte sur les communes de Saint-Gatien-des-Bois, Saint-Pierre-Azif et Vauville (un jour unique de collecte pour les recyclables et les déchets ménagers).*
- *Déploiement de nouvelles filières de réemploi/recyclage en déchèteries : plâtres, matériel médical, fenêtres, cartouches, etc.*
- *Organisation de la 2^{ème} édition de l'événement UP UP UP au POM's, dédié à la réduction des déchets.*
- *Développement de nouveaux points d'apport volontaire (plus de 2 300 tonnes collectées via ce mode de collecte).*

33 140
tonnes de
déchets gérées
par la collectivité

8,6
millions :
budget global
du service

70 000
passages
en déchèteries

16 450
tonnes
recyclées/
réemployées



FOURRIÈRES

Depuis 2008, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie détient la compétence fourrière animale. En parallèle, la gestion du refuge animal est géré par la Société de Défense des Animaux de la Côte Fleurie (SDAC) grâce à un partenariat entre les deux entités. Le chenil est situé Chemin du Calvaire, à Touques. Les agents du site s'occupent quotidiennement du soin des animaux, de l'alimentation, de l'entretien des boxes et de l'accueil physique.

En outre, la Communauté de Communes détient la compétence fourrière automobile dont la gestion a été déléguée au garage Hoche. Le service de fourrière automobile assure l'enlèvement, le gardiennage et éventuellement la mise en destruction des véhicules en infraction, accidentés ou abandonnés sur la voie publique.



72
chiens
recueillis

140
chats
recueillis

116
chats
adoptés

27
chiens
adoptés

83
véhicules
mis en
fourrière

28 000 €
coût gestion
fourrière
automobile

Développement Numérique et Systèmes d'information

La Direction du Développement Numérique et Systèmes d'Information est une direction support au sein de la Communauté de Communes. Elle gère l'administration et la sécurité de l'infrastructure systèmes et réseaux, des logiciels métiers et des matériels informatiques. Elle accompagne les services dans leurs projets et supervise la conformité de la collectivité dans la protection des données à caractère personnel.

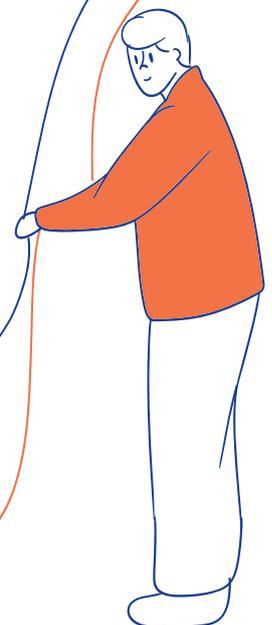
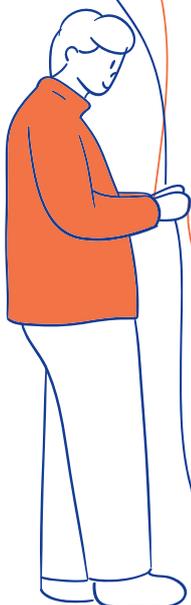
Elle exerce en outre une activité intercommunale en gérant la délégation de service public Très Haut Débit (fibre optique) et en proposant la mutualisation de ses infrastructures aux communes du territoire.

34 000
foyers éligibles
à la fibre optique

GRANDS PROJETS MENÉS EN 2023 :

- *Continuité de déploiement de services aux communes du territoire, via un réseau structurant, formant une boucle de fibre. Il s'agit notamment de l'interconnexion des sites communaux, des wifis publics, de la mutualisation de services.*
- *Délégation de service public Très Haut Débit : négociations aboutissant à un avenant permettant de réaliser 1,5 M€ de travaux et le règlement de 500 raccordements complexes.*
- *Mutualisation de services informatiques avec les communes du territoire à travers un catalogue de services.*
- *Projet GED (Gestion Electronique des Documents) : état des lieux (questionnaire aux agents sur leur utilisation bureautique et leurs attentes), formation du groupe de travail composé d'agents des différents services, présentation au groupe de 3 solutions existantes, réalisation du cahier des charges.*
- *Mise en conformité RGPD : envoi de la clause de sous-traitance ou de responsabilité distincte à tous les titulaires dont le marché n'est pas en conformité avec le RGPD (avenant), mise à jour du registre des traitements de quatre directions, suivi et relance des agents quant à leur sensibilisation aux données personnelles.*

150
liens fibres
exploités
(boucle optique
intercommunale)



Communication

En lien avec l'ensemble des services, la mission principale de la direction de la communication est d'accompagner ces derniers dans leurs projets, leurs actions et leurs événements.

Elle intervient dans la création de supports de communication tout en veillant au respect de la charte graphique de la collectivité.

Elle s'appuie sur différents médias et partenaires tels que les réseaux sociaux, le magazine intercommunal, les sites Internet, la presse et la radio pour diffuser une communication ciblée.

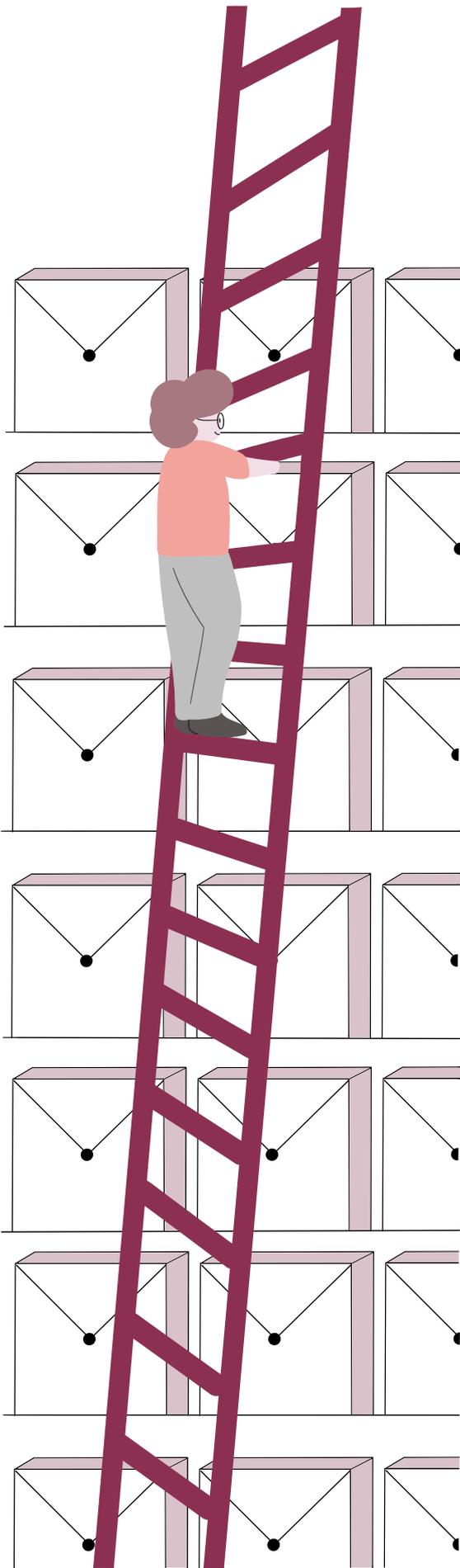


GRANDS PROJETS MENÉS EN 2023 :

- Lancement d'un nouvel outil de communication interne Steeple.
- Communication spécifique sur le compostage.
- Flochage de 20 camions benne à ordures ménagères à l'effigie de la campagne de sensibilisation au compostage.
- Participation à l'organisation de la 1^{ère} édition des P'tites Goules, un événement festif et familial dédié à l'alimentation locale.
- Diversification de nouveaux outils de communication notamment à travers la vidéo sur les réseaux sociaux.
- Réalisation de la signalétique de la Villa Sainte-Claire, siège de la collectivité, après travaux.
- Participation à l'organisation de l'événement UP UP UP.



ARCHIVES *intercommunales*



Les archives gérées et abritées par la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie sont intercommunales et sont issues de son activité.

Les services restent propriétaires de leurs archives, mais confient au service Archives leur gestion (collecte, classement, conservation, communication).

En 2023, un travail de centralisation a été réalisé sur les archives localisées dans les autres lieux que les salles d'archives : inventaire, versement, élimination, rapatriement dans les salles d'archives. Cela a concerné les archives du Centre de collecte et celles de l'assainissement.

GRANDS PROJETS MENÉS EN 2023 :

- *Validation des tableaux de gestion de la Direction Générale et de la Direction Eau-Assainissement-Patrimoine.*
- *Organisation des archives du Centre de collecte : recensement, versement, élimination, tableau de gestion, rapatriement des boîtes à archives dans les salles d'archives.*
- *Tri d'un dépôt de 90 boîtes à archives de la Direction Générale.*

860 kg
d'archives éliminées
(papier et cassettes
vidéo)

16 m
linéaires
d'archives
versées

TOURISME

La Société Publique Locale (SPL) du Territoire de Deauville assure, pour le compte de la Communauté de Communes, la gestion de la compétence Promotion du tourisme. À ce titre, ses principales missions sont :

- l'accueil et l'information des touristes au sein des 6 BIT (Bureaux Intercommunaux du Tourisme) et via les outils numériques (site web, réseaux sociaux, etc.), et ce, en coordination avec divers partenaires, publics ou privés du développement touristique local,
- la promotion de la destination, en France et à l'étranger, auprès des clientèles de loisirs, tant les particuliers que les groupes,
- le développement du tourisme d'affaires avec un rôle d'ensemblier,
- la commercialisation de l'offre de services touristiques du territoire et la vente de produits valorisant l'artisanat local,
- la communication des actions menées, auprès du grand public mais également auprès de la presse et de diverses communautés (influenceurs, etc.).

GRANDS PROJETS MENÉS EN 2023 :

- **Renouvellement pour 5 ans de la marque Qualité Tourisme.**
- **Renouvellement pour 5 ans du classement en catégorie 1 de l'office de tourisme intercommunal.**
- **Création du Convention Bureau.**
- **Création d'un dispositif de Gestion de la Relation Clients.**
- **Création d'une centrale de réservation hôtelière destinée au tourisme d'affaires.**
- **Développement du site www.indeauville.fr.**
- **Développement des réseaux sociaux inDeauville sur Facebook, Instagram, Twitter, YouTube et LinkedIn.**
- **Mise en place d'une nouvelle plateforme de réservation d'activités en ligne.**
- **Mise en œuvre d'une démarche de Responsabilité sociétale de l'entreprise.**

23 000 000

de visiteurs
sur le territoire

1 266 742

contacts avec
l'office de
tourisme

158 102

visiteurs dans
les 6 bureaux
d'information
touristique

1 006 000

connexions au site
www.indeauville.fr



Sports et loisirs

La Communauté de Communes participe au développement des activités de sports et de loisirs sur l'ensemble du territoire.

Les sites du Parc de loisirs à Touques, du POM's et du stade du Commandant Hébert à Deauville sont des lieux dédiés au sport, qui accueillent aussi bien les habitants et les scolaires que les professionnels. Ils font l'objet de mises aux normes régulières afin de répondre aux attentes des usagers et permettre la pratique du sport de loisir mais aussi de haut niveau.

L'éco domaine de Bouquetot situé à Saint-Pierre-Azif, offre un espace de plein air au cœur d'une forêt où des activités autour de la nature et de l'environnement sont régulièrement organisées par les acteurs présents sur le site.

Plusieurs pistes cyclables permettent de compléter cette offre sportive et de loisirs tout en reliant les activités entre elles.



GRANDS PROJETS MENÉS EN 2023 :

- Démarrage des travaux pour la création d'un stade d'athlétisme au stade du Commandant Hébert.
- Démarrage des travaux pour la création d'un terrain de basket 3x3 et d'un terrain de foot five au stade du Commandant Hébert.
- Reprise des études pour la création de la piste cyclable Est-Ouest, entre Tourgéville et Blonville-sur-Mer.
- Rénovation du parquet du terrain de basket au POM's.

30
compétitions dans
nos équipements
sportifs

65
journées de
stages d'équipes
nationales

26,5
kms de
voies cyclables





coeurcotefleurie.org

f in X @

Bénéville-sur-Mer | Blonville-sur-Mer | Deauville | Saint-Arnoult
Saint-Gatien-des-Bois | Saint-Pierre-Azif | Touques | Tourgéville
Trouville-sur-Mer | Vauville | Villers-sur-Mer | Villerville


cœur côte fleurie
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES